


**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie I: Éléments obligatoires</b>	I.1 Numéro du document <b>FR-BIO-01.250-0022003.2023.004</b>			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom <b>Cie des Salins du Midi et des Salines de l'Est</b> Adresse <b>CLICHY POUCHET - Bâtiment A 92 - 98 Boulevard Victor HUGO 92115 Clichy</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité <b>ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01)</b> Adresse <b>B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Production • Préparation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion – production biologique avec une production non biologique • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique • (e) Aliments pour animaux Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date <b>27 avril 2023 15:18:40 +0200 CEST</b> Nom et signature <b>ECOCERT FRANCE</b> Lieu <b>L'Isle-Jourdain (FR)</b>			I.8 Validité Certificat valable du <b>28/12/2022</b> au <b>31/03/2024</b>		

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie II: Éléments facultatifs spécifiques</b>	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Aliments pour animaux de ferme: Mer fin iode sodi ag UAB - Sac 25kg (peut-être utilisé en agriculture biologique)	Biologique
	Aliments pour animaux de ferme: Sel de mer gros essoré traité - sac 25kg - SODI Agricole (peut-être utilisé en agriculture biologique)	Biologique
	Aliments pour animaux de ferme: Sel de mer séché (sac de gros sel ou de sel fin) - sac 25kg - NATEGRAL (peut-être utilisé en agriculture biologique)	Biologique
	Autres: Sels préparés	Biologique
	Plantes aquatiques: cueillette sauvage Dunaliella Salina	Biologique
	Produits à base d'algues: Concentré de Dunaliella Salina	Biologique
	Sel préparé: Fleur de sel & Tomate et basilic - UVC	Biologique
	Sel préparé: Fleur de sel & ail et persil - UVC	Biologique
	Sel préparé: Fleur de sel Le Saunier de Camargue aux Herbes de Provence - UVC	Biologique
	Sel préparé: Fleur de sel au citron - UVC	Biologique
	Sel préparé: Fleur de sel au cumin - UVC	Biologique
	Sel préparé: Fleur de sel au curry - UVC	Biologique
	Sel préparé: Fleur de sel au gingembre - UVC	Biologique
Sel préparé: Fleur de sel au paprika - UVC	Biologique	
Sel préparé: Fleur de sel au piment d'espelette - UVC	Biologique	
Sel préparé: Fleur de sel au romarin - UVC	Biologique	
Sel préparé: Fleur de sel au sésame - UVC	Biologique	
Sel préparé: Fleur de sel citron-thym - UVC	Biologique	
Sel préparé: Gros sel citron-thym - UVC	Biologique	
Sel préparé: Sel aromatisé Farigoulette (Thym, Laurier) - UVC	Biologique	
Sel préparé: Sel aromatisé Senteurs (Fenouil, Romarin) - UVC	Biologique	
Sel préparé: Sel aromatisé aux 2 piments - UVC	Biologique	
Sel préparé: Sel de mer fin aux Herbes de Provence et à la Tomate - UVC	Biologique	
Sel préparé: Sel de mer à la farine de riz	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848	II.9 Autres informations	
Nom de l'organisme d'accréditation <b>COFRAC</b>		
Hyperlien vers le certificat d'accréditation <b><a href="https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf">https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf</a></b>		